

Présents :

Parents d'élèves délégués titulaires:, CHERY Philippe, DELSENY Jean-Michel, MARJOLLET Marina, CAVALLI Séverine, LANNEAU Benoît.

Parents délégués suppléants : POIZAT Jean-Philippe, DUMOULIN Sophie, PINCK Florence,,

Mairie :**RASED :**

Enseignants : CHERRIERE Alexandra, AINAUD Florence, REY Céline, ROUX Delphine, SEMANAZ Léa, VUILLOD Laetitia,

Directrice de l'école : GRICHINE Hélène

DDEN : Mme Mignot

IEN :

Excusé(s) : M. Helay-Girard (inspecteur de l'Éducation Nationale), Antoine Frisari et Natacha Ponthus (représentants de la mairie) MONTASSIER Marie (enseignante de CP/CE1), Mme FERREOL (psychologue scolaire), Mme GREVE (maîtresse E), (parent délégué titulaire), GIRARD Vanessa (parent délégué titulaire), FENZI Carole (parent délégué titulaire), ANDRU Emmanuelle (parent délégué suppléante)

Absent(s) : LENDRIEUX Audrey (parent délégué suppléante), GERVAISE Caroline (parent délégué suppléante)

1 Effectifs pour la rentrée 2017-2018

Effectif total à ce jour : **160** élèves.

Les prévisions actuelles pour l'année qui vient sont :
pour la rentrée 2017 : 156 enfants.

Nous sommes en-dessous du seuil de fermeture (162) et la CAPD de février a proposé :
une fermeture de classe.

Sectorisation : point sur l'action menée par les parents d'élèves.

Lien avec le Collège Chartreuse :

Mme Grichine a contacté Mme Vanina Delaunay, Principale adjointe Collège Chartreuse pour connaître le jour des portes ouvertes du collège. Une rencontre pour les futurs élèves du collège est prévue le 17 mai prochain. Ce jour ne sera pas un jour de décharge pour la directrice, les parents des élèves concernés devront alors les accompagner.

Les parents délégués vont à nouveau demander à la mairie de faire un courrier pour appuyer les demandes de dérogations pour le collège Barnave pour les familles habitant à proximité de ce collège.

2 Bilans financiers

Année 2015-2016

L'école présente son bilan : au 1^{er} septembre, le compte présente un solde positif de 1 423, 14€.

Les enseignants ne sont pas habilités à gérer à titre personnel ces coopératives. Chaque école est donc affiliée auprès de l'OCCE (Office Central de la Coopération à l'Ecole, association agréée par le ministère de l'Éducation Nationale) qui valide les comptes. Cette adhésion obligatoire coûte 2 € par enfant et par enseignant. (372,30€)

Ces dépenses obligatoires sont assurées en partie par les cotisations.

Depuis septembre, l'association des parents délégués a fait le don de 700€.

Cet argent a permis à ce jour l'achat de jeux de cour : jeux de hockey, élastiques, cibles et jeux de poules, renards, vipères. (env. 450€).

D'autres dépenses sont à prévoir : le spectacle, la projection d'un film. Cela sera payé par la subvention culturelle de la mairie et par l'argent issu des dons de l'association des parents.

Subventions mairie : 2674,09€

transports : 1631,35€ répartis sur chaque classe

culturel : 1042,74€ répartis sur chaque classe

Sou des Ecoles : devrait verser env 100€ par classe.

3. Présentation du projet d'école 2014-2018 et Projets spécifiques

La directrice présente le projet d'école, et précise que son élaboration s'appuie sur le travail fourni par l'équipe enseignante présente l'année précédente.

Les axes de travail retenus :

Le projet d'école, validé par l'Inspection départementale, se décline selon 4 axes :

1-Axe : Amélioration des résultats au regard des compétences du socle commun

Axe retenu : La résolution de problèmes avec les 4 opérations.

Objectif : Amener le plus d'élèves possibles à améliorer leur procédure de résolution de problèmes.

Action en cours dans toutes les classes : Travailler de façon ritualisée la résolution de problèmes en utilisant des outils adaptés.

Organisation d'un moment « Maths en famille » le mercredi 15 mars.

Objectifs : Créer une atmosphère détendue où parents et enfants peuvent vivre une activité mathématique ensemble; Aider l'élève à découvrir les mathématiques dans son quotidien permet à la famille de vivre des expériences plaisantes en mathématiques.

2- Axe : Éducation culturelle et artistique, sportive et humaniste

Objectifs :

- assister à un spectacle vivant, à la projection d'un film, à des ateliers pédagogiques aux musées tous les ans
- participer à la création d'un spectacle vivant
- mise en place d'une pochette de parcours culturel personnel de l'élève

Actions spécifiques de l'année en cours :

-Festival international du film nature et environnement : le lundi 28 novembre à la Vence Scène pour 5 classes et le lundi 5 décembre au Musée de peinture de Grenoble pour les Cm2 et Ce2

-Projet « Bois » classe de CE2/Cm1 : approche de la matière bois en classe et réalisation d'un hôtel à insectes en bois (animation proposée par la Metro) : les animations ont eu lieu en janvier.

- Visite à la ferme pour les classes de Cp et de CP/Ce1 le 6 avril à la ferme pédagogique de Claix (élevage de brebis, fabrication de fromage, tissage, "cardage" de la laine, soin aux animaux, fabrication du pain) Cette action se fait en partenariat avec la Métro.

- visite de l'expo « Chansons Tsiganes » à la bibliothèque pour les CP et les CP/Ce1 (début février)

-Assister au spectacle de théâtre vivant « "Jeannot et Margot" » : le 12 mai 2017 (4,5€ par enfant et cette année le spectacle sera financé entièrement par la

Page 2

Cette manifestation a été reportée à une date ultérieure pour cause d'une faible participation des parents avec une enquête auprès des parents pour en connaître les raisons.

Pour sécuriser les trajets en tramway des élèves, l'école a demandé à la METRO des gilets jaunes afin que ces derniers soient facilement identifiables lors de ces déplacements. Les gilets seront livrés le mercredi 15 mars, gratuitement.

dotation du Sou des écoles)

-Films : « Yvan Tsarévitch et la princesse changeante» : le lundi 20 mars à 14h pour les classes de Cp au Ce2/Cm1 (uniquement les Ce2)

« **Le voyage de Fanny** » pour les Cm1 (de la classe de Ce2/Cm1), les Cm1/Cm2 et les Cm2 : le mardi 21 mars à 9h30.

Ces séances seront financées par l'association des parents d'élèves et par une partie de la subvention culturelle de la mairie.

Sortie au musée de Peinture : le vendredi 24 mars (atelier) et 1 visite le 3 avril (parcours).

Pour la classe de Ce2 : intervention de l'association « Les magiciens du ciel » sur le thème de l'air. A cette occasion, la classe de Ce2 accueillera sa classe de correspondants de l'école de la gare et les élèves fabriqueront ensemble des montgolfières de papier.

CM2 : sortie au collège le mardi 21 mars pour un concours de mathématiques avec les 6èmes.

Cm2 : sortie en avril pour aller assister à une conférence interactive sur la Résistance et une visite du Musée de la Résistance ce même mois.

Projet Développement Durable 2015-2016

- Les « énergies » avec Jeunes et Nature : cette année, cette association est intervenue ou interviendra pour 4 classes :

- le 15 et 16 février : Ce2

- en mars : Ce2/Cm1, Cm1/Cm2 et Cm2).

Thème : réalisation d'un objet roulant avec le défi de les faire avancer le plus loin possible (conception et réalisation)

Quaix

Classes vertes pour les CP : 2 jours en mai.

CP – CE1 et CE1/Ce2 : 1 semaine mi-mai et fin mai.

3- Axe : Réponse à la difficulté scolaire et/ou Réponse aux besoins particuliers

Axe retenu : **Méthodologie au service du savoir**

Objectif : favoriser des automatismes de mémorisation et d'analyse des tâches à accomplir

Actions spécifiques de l'année en cours :

Dans chaque classe, travailler la méthodologie, notamment au cours des séances d'APC.

Projet spécifique pour la Classe de CE2 « comprendre pour mieux apprendre »

Objectifs :

- amener les élèves à mieux comprendre comment fonctionne leur cerveau afin qu'ils puissent l'utiliser de façon efficace.

- permettre aux élèves à besoins particuliers de découvrir des stratégies cognitives facilitant la réussite.

Action menée avec l'intervention de la psychologue scolaire et la maîtresse E C'est la troisième année.

4- Axe : Vie scolaire (communication avec les familles, communication,

partenariat, ...)

Axe retenu : Favoriser les liens école/famille :

Indicateurs :

-Difficulté des familles dans le suivi de la scolarité de leur enfant (mots, cahiers et évaluations non signés - travail personnel non fait (devoirs))

Objectifs :

- améliorer la communication école et familles
- améliorer l'investissement des familles dans le suivi des élèves
- établir un règlement intérieur commun périscolaire-école

Autre constat : améliorer les liens entre les enfants même. Créer une cohésion d'école.

Actions :

Premier Café des parents le mercredi 4 janvier.

Carnaval commun avec la maternelle : photo de tous les enfants et mini défilé autour de l'école ; cette année, tous les enfants des 2 écoles ont fabriqué des masques.

Besoin de repenser ce moment avec les parents.

Bilan Café: horaire trop matinal ; le faire à 8h15. Cela a permis de connaître les nouveaux parents de l'école. Prochain café des parents : date à déterminer

Carnaval : remarques des enseignantes : le faire plus tard dans l'année (meilleure météo...) et faire le défilé à 18h (encore jour pour voir le défilé et assez tard pour faire brûler Bonhomme Carnaval)

4. EPS

Education Physique et Sportive

Période 2 (novembre/décembre) :

Cycle de gymnastique du CP au CE2. Bilan : très positif.

Cycle gymnastique au sol/acrosport. : pour les Cm1/2 et Cm2. Réalisations filmées (elles seront montrées ultérieurement). Bilan : très positif.

Cycle intensif de natation pour les CE2/Cm1.

Période 3 (janvier-février) : bilan

- **ski(CE2/CM1, CM1/2 et CM2), : Les séances de ski nordique** pour les élèves de CM1 et de **ski alpin** pour les élèves de CM2 ont eu lieu du mardi 3 janvier au mardi 7 février (soit 6 séances).Le projet est financé par la commune et le conseil général. Une participation forfaitaire des familles : 6,77€ par élève et par sortie. La facturation établie est en cours. L'équipe remercie tous les parents accompagnateurs qui ont permis la réalisation des sorties.

Bilan : toujours aussi positif

Les parents délégués souhaitent savoir si l'activité ski sera reconduite pour la rentrée prochaine . Réponse de la mairie : pas de réponse à l'heure du conseil d'école. La réunion du bilan ski aura lieu prochainement. La directrice informera les parents délégués de ce

<p>- Cycle de jeux d'opposition pour les Cp et les Ce2 - cycle jeux de raquette pour les Ce1/Ce2 et les Ce2 des Ce2/Cm1</p> <p>- CP/Ce1 : cycle intensif natation .</p> <p>Période 4 : (mars- avril) Toutes les classes auront un cycle « sport collectif » sauf les Ce2 qui auront leur cycle intensif de natation.</p>	<p>qui aura été dit.</p>
<p>5. ELCO : Enseignement de Langue et Culture d'Origine L'Inspection Académique recense en ce moment les inscriptions pour la rentrée à venir. Il y aurait 5 élèves inscrits en cours d'Arabe et 1 en cours de Portugais.</p>	
<p><u>6. Point sur les travaux</u> Cour de l'école :</p> <p><u>La poursuite de l'aménagement de la cour :</u></p> <p>Les plantations de buissons sur la zone engazonnée (trop boueuse en l'état actuel) a eu lieu le mercredi 8 février dernier. La question de la préservation de cet espace demeure. L'école fera une demande auprès de la mairie pour que cette zone soit close par des rondins de bois ou autre et que des copeaux de bois y soient mis pour éviter aux mauvaises herbes de pousser .</p> <p>La livraison de chaises a été faite (pour que 2 enfants puissent s'asseoir devant un ordinateur)</p> <p>Stationnement des enseignants et personnels de l'école : solution pour ne pas tourner son disque toutes les 3 heures. La mairie a informé les enseignantes que le parking « Gai Soleil » devrait être retiré de la zone bleue et qu'elles pourront utiliser ce parking pour ne plus avoir à tourner leur disque.</p> <p>Une demande pour relier la salle des maîtres au réseau internet a été faite pour le BP prochain. En effet, cela permettrait d'avoir accès à internet dans une salle de réunion.</p> <p>La porte d'entrée sous le préau a fait l'objet d'une demande de remplacement car cette dernière est souvent endommagée malgré la pose d'un butoir.</p> <p>Un panneau d'affichage école plus grand a été également demandé car l'actuel est trop petit pour pouvoir supporter les affichages obligatoires. Cette demande sera étudiée dans les mois à venir par la mairie.</p> <p>La pose d'un éclairage dans la cour côté cantine afin d'avoir une meilleure visibilité le soir quand les parents viennent chercher leurs enfants au périscolaire sera demandée pour le prochain BP.</p> <p><u>Le plan Numérique :</u></p> <p>Les problèmes liés à l'utilisation des ordinateurs de fond de classe persistent et sont en cours de résolution par les services de la mairie. Par conséquent ils ne peuvent être utilisés en autonomie par les élèves . Les VPI ont été recalibrés pour un meilleur fonctionnement. La prise en main de ce matériel se fait</p>	<p>La mairie a répondu qu'elle ne clôturerait pas cet espace par peur de vandalisme.</p>

<p>progressivement. L'utilisation des tablettes pour le moment est en cours de rodage dans la classe de Cm2. Beaucoup de problèmes persistent.</p> <p>Des éclairages de tableaux seront installés prochainement car suite à l'installation des VPI , les anciens avaient été ôtés et il y avait un manque d'éclairage constaté.</p> <p>Gymnase :</p> <p>Problème d'un vestiaire où il est devenu impossible de se changer à cause de l'odeur .La mairie devait intervenir pour ce problème.</p>	<p>Des travaux seront réalisés cet été pour résoudre ce problème.</p>
<p><u>10 Sécurité aux abords de l'école</u></p> <p>Les parents d'élèves font le constat que :</p> <p>Le parking « gai soleil » est très difficilement praticable en cas de pluie (ornières).Demande d'un entretien régulier par la Métro devait être faite par la mairie.</p> <p>Problème de stationnement sur la zone de demi-tour : les parents se stationnent sur une zone interdite prévue pour le demi tour (cul-de-sac). La directrice a fait la demande auprès de la mairie pour repeindre la croix jaune au sol et pour faire poser un panneau « interdit de stationner ». Un mot a été donné dans les cahiers des élèves pour rappeler aux parents l'existence de cette zone et la nécessité de ne pas se garer dessus...</p> <p>Les parents font la demande d'améliorer la qualité de l'éclairage dans la rue de l'Ancienne poste car le soir, il y a un manque de visibilité au niveau des parkings et c'est dangereux car les enfants ne sont pas visibles et cela pourrait engendrer des accidents.</p> <p>Travaux « Mas Perrichaud » : la démolition des maisons a provoqué quelques gênes au niveau de l'école mais cela est terminé à présent. Le chef de chantier a fait son possible pour que la démolition du pavillon le plus proche de l'école soit détruit sur un horaire où les enfants de maternelle n'étaient plus en sieste.</p> <p>Des parents ont été invités à une réunion de chantier.</p> <p>Des vols de vélos en pleine journée ont été constatés le 9 février dernier. Les parents des élèves concernés ont été invités à aller déposer une plainte auprès de la gendarmerie. Ces parents demandent à ce que la mairie en soit informée pour qu'il y ait des mesures mises en place pour que ces vols ne se reproduisent plus (caméras de sécurité, patrouille...)</p>	<p>La demande a été transmise par la Mairie à la Métro.</p> <p>Ces demandes ont été adressées à la Métro qui maintenant gère ce qui relève de la voirie et de la signalisation. Suite au mot, peu de changement quant à l'occupation de la place handicapée ou la zone de retournement. Les parents font la remarque que c'est surtout gênant le mercredi à 11h30 (voitures à la queue leu leu et conflits ouverts entre parents qui s'insultent...) Demande : la police municipale pourrait-elle passer de temps en temps le mercredi entre 11h20 et 11h30 ?</p> <p>La mairie a répondu que « La rue de l'Ancienne Poste est équipée de plusieurs lampadaires et que la circulation automobile est interdite durant les heures d'entrées et de sorties des élèves, limitant ainsi les risques d'accidents ».</p>
<p>8. Le PPMS</p>	

Un deuxième exercice sera fait d'ici les vacances d'avril. Il sera conduit de la même façon que le premier (travail sur les déplacements, la mise à l'abri, au maintien du calme).

9. Les nouveaux programmes

Les enseignantes appliquent ces programmes de façon progressive. Les parents vont pouvoir remarquer un changement dans les bulletins de certains enfants d'ici la fin de l'année. Les enseignantes travaillent à l'établissement de nouvelles progressions et programmations, à l'harmonisation de leur façon d'évaluer etc.. C'est pour cela qu'il peut y avoir des changements dans :

- les intitulés de certaines matières (Ce2 : questionner le monde) etc.
- le codage des évaluations : objectif dépassé, atteint, partiellement atteint, non atteint.

Le LSUN : (Livret de Scolarité Unique et Numérique)

Les enseignantes se réservent le choix de l'utilisation du LSUN sous la forme académique ou sous une forme liée aux applications qu'elles utilisent déjà. Quelques enseignantes utilisent le logiciel payant Edumooov et ce dernier pourra également proposer que ses bulletins aient un format officiel LSUN approuvé par le Ministère.

Une lettre sera adressée à tous les parents dès lors que le LSUN sera rempli à l'école. Lecture du courrier.

10. Informations association des parents d'élèves

Retour sur le carnaval : bilan positif de la petite fête, baisse de fréquentation à noter.

Actions prévues pour l'année :

- retour opération chocolats et sapins
- opération chocolats de Pâques
- Journée vélo : le 18 mai
- Kermesse: et tombola reconduites ? Date fête du sous le samedi 24 juin

L'équipe enseignante remercie l'association des parents d'élèves pour l'aide apportée pour la réalisation de différents projets.

Les bénéfices ne sont pas connus. Pour les chocolats de Pâques : délai très court car le calendrier des commandes est en phase avec les vacances des Parisiens.

Étant donné que la fête du Sou a lieu le samedi 24 juin, une fête d'école aurait surchargé la fin de l'année. Proposition de faire la kermesse le même jour que la fête du périscolaire le jeudi 29 juin.

Calendrier

Prochains Conseils d'école : lundi 12 juin

Durée : 2h30

Secrétaire :

Rédaction : Hélène GRICHINE